



Une performance solide entre agilité et prudence

POSITIONNEMENT ET PERFORMANCE EN 2025

Le fonds Ofi Invest Alpha Yield clôture l'année 2025 avec une performance nette de 3,48 %⁽¹⁾ (part C). Sur l'année, le marché des obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») en euro se démarque en enregistrant une performance de 5,25%⁽²⁾. De son côté, le marché des obligations dites de bonne qualité de crédit (« Investment Grade ») en euro affiche une plus modeste progression de 3,03 %⁽³⁾.

Alors que l'imposition des tarifs douaniers par l'administration Trump début avril laissait prévoir de fortes turbulences sur le marché, l'année 2025 s'est montrée plus résiliente qu'attendue. Au même titre que l'année précédente, la bonne tenue du marché tient essentiellement à la contraction des primes de risque* - qui évoluent désormais sur des niveaux historiquement bas - et un effet de portage* toujours intéressant. Les baisses de taux de la Fed* et de la BCE* sur l'année ont également bénéficié au marché qui a été soutenu par des flux entrants de la part des investisseurs cherchant un rendement attractif auprès d'actifs disposant de fondamentaux solides.

OFI INVEST ALPHA YIELD

Le fonds investit sur des obligations d'entreprises internationales à travers une gestion flexible, sans indice de référence, dite « Total Return »* qui vise à générer la meilleure performance possible. Pour cela, notre équipe de gestion s'appuie sur trois leviers capables d'adapter le positionnement

du fonds aux différents cycles de marché :

- L'allocation flexible entre les différentes poches de rendement de l'univers (graphiques 1 et 2) ;
- Le pilotage de la duration* (graphique 3) pouvant être comprise entre -2 et 10 ;
- Le pilotage du risque de crédit* (graphique 4).

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE EN 2025

1 ALLOCATION FLEXIBLE

Exposition aux segments les plus attractifs avec une allocation flexible optimisant le couple rendement/risque** :

- Par secteur
- Par notation
- Par rang de subordination de dette

2 PILOTAGE DE LA DURATION*

Pilotage tactique de la duration :

- À la baisse pour se couvrir en anticipation des phases de hausse de taux
- À la hausse pour bénéficier en anticipation des phases de baisse de taux

3 PILOTAGE DU RISQUE DE CRÉDIT/DEFAULT*

Baisser l'exposition crédit si anticipation écartement des primes

Augmenter l'exposition crédit si anticipation resserrement des primes

* Veuillez-vous référer au glossaire en dernière page.

** À la suite de la compression des écarts entre les primes de risque des différentes notations.

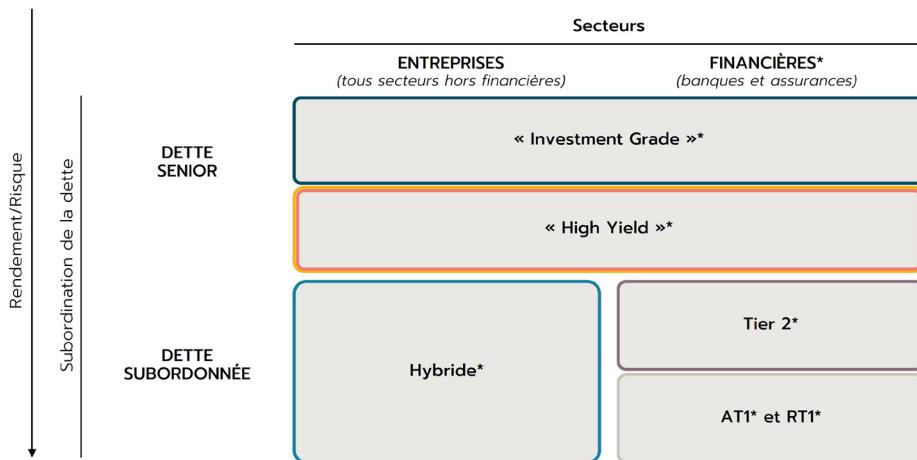


ALLOCATION

Notre équipe de gestion analyse méticuleusement les facteurs de performance qui évoluent au sein de l'univers des obligations d'entreprises par secteur d'activité, par subordination* de la dette et par notation.

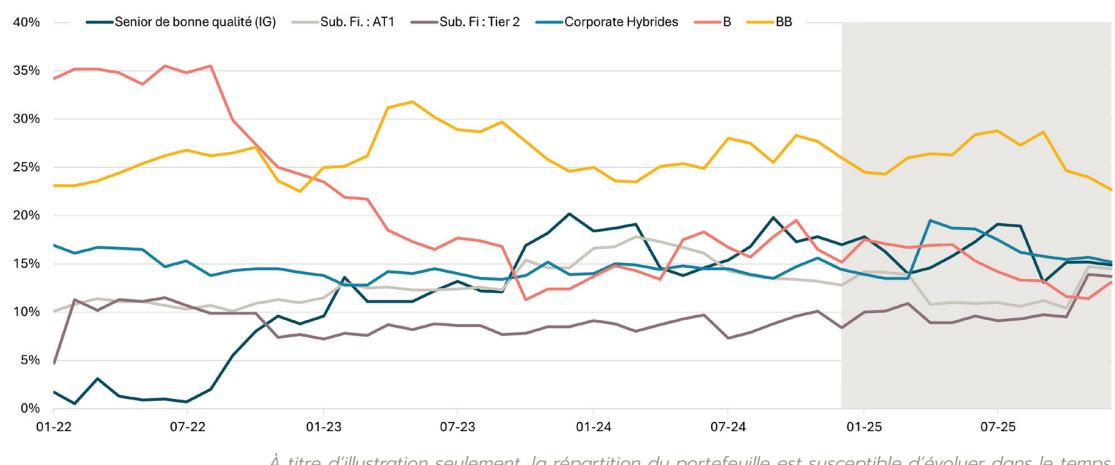
Ces moteurs sont ensuite alloués selon notre analyse du marché obligataire ainsi que de la macroéconomie. Ils permettent d'ajuster le profil de rendement et de risque du portefeuille.

1 - MATRICE DES 5POCHES DE RENDEMENT EN FONCTION DU SECTEUR ET DE LA SUBORDINATION*



Une allocation à travers ces cinq poches de rendement permet à notre équipe de gestion de s'exposer au potentiel de rendement du marché du crédit dans son entièreté.

2 - ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION DES 5 POCHES DE RENDEMENT EN 2025



En réaction à la compression des primes de risques* et la matérialisation des risques sur certains secteurs cycliques, notre équipe a amélioré la qualité de crédit du portefeuille au sein de la poche « High Yield » (réduction de l'exposition aux obligations notées B) et « Investment Grade » (augmentation de l'exposition des obligations notées A). En complément, notre équipe reste positive sur le secteur financier bénéficiant de vents favorables avec des résultats en ligne avec les

attentes, des ratios de capitaux* au plus haut depuis une décennie et des valorisations qui restent acceptables. Notre équipe a renforcé l'exposition aux subordonnées financières* à la fois sur les banques et les assurances. Cette réallocation a bénéficié au portefeuille via une amélioration de la notation moyenne de BB+ à BBB⁻⁽³⁾, tout en conservant un niveau de portage toujours satisfaisant avec un rendement au pire* à 4,42 % en fin d'année.

* Veuillez-vous référer au glossaire en dernière page.

⁽³⁾ Source : Aladdin

DURATION*

La duration représente la sensibilité du portefeuille au risque de taux. Plus la duration est élevée, plus le fonds est sensible aux mouvements des taux.

3 - ÉVOLUTION DE LA DURATION EN 2025



Sources : Aladdin, Ofi Invest Asset Management au 31/12/2025.

Le pilotage de la duration du fonds par notre équipe a positivement contribué à la performance sur l'année. Notre équipe a augmenté la duration du fonds à la hausse sur le premier trimestre (au-delà de 6 années), profitant de la forte remontée des taux souverains* européens après l'annonce du plan d'investissement massif de la

Commission européenne et du plan de relance industriel allemand. Par la suite, la duration a graduellement été réduite afin de bénéficier de la détente progressive des taux pour la maintenir entre 3 et 4 années sur le second semestre.

RISQUE DE CRÉDIT/DÉFAUT*

Le risque de crédit est le risque que l'emprunteur ne rembourse pas la somme empruntée initialement. La sensibilité du portefeuille à ce risque se mesure principalement par son exposition aux primes de risque*. Si l'équipe de gestion anticipe une hausse du risque de

crédit alors elle réduit son exposition aux primes afin de protéger le portefeuille. Inversement si elle anticipe une réduction du risque de crédit, alors elle peut s'y surexposer afin d'en tirer parti et d'espérer booster la performance de la stratégie.

4 - ÉVOLUTION DE L'EXPOSITION AUX PRIMES DE RISQUE (SPREAD) EN 2025



Sources : Aladdin, Ofi Invest Asset Management au 31/12/2025.

Avec une approche prudente sur le début d'année de la part de notre équipe de gestion, le fonds a bénéficié d'une protection lors de la matérialisation de tensions sur le marché avec la mise en place des tarifs douaniers par l'administration Trump. Au pic du stress, un levier à hauteur de 10% a été mis en place pour bénéficier de la correction de marché. Une fois cette correction réalisée, l'équipe

a adopté une position plus prudente en augmentant graduellement la couverture jusqu'à 50% en septembre avant de conserver un niveau entre 40 et 50% sur le dernier trimestre. Cette approche, entrée sur la préservation de la performance et la maîtrise de la volatilité* dans un contexte de primes de risque très resserrées, a toutefois pesé sur la performance cette année.

* Veuillez-vous référer au glossaire en dernière page.

PERSPECTIVES 2026

Pour l'année 2026, nous conservons notre vue constructive essentiellement dans une optique de portage*. Si nous ne prévoyons pas de nouveau resserrement significatif de primes de risques*, un environnement macroéconomique résilient ainsi que des facteurs techniques de soutien devraient continuer à attirer les investisseurs sur la classe d'actifs crédit.

L'allocation du fonds est selon nous équilibrée entre les segments offrant un surplus de rendement et les segments plus défensifs, ce qui nous paraît donc optimal pour tirer le plein potentiel du marché des obligations d'entreprises.

GLOSSAIRE

BCE : Banque Centrale Européenne

CORPORATES HYBRIDES : titres de dette subordonnée émis par des sociétés non financières, c'est à dire tous secteurs hors banques et assurances. Elles ont pour caractéristiques d'avoir des maturités longues ou perpétuelles.

DURATION : un instrument financier à taux fixe, comme une obligation, est la durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Plus la duration est élevée, plus le risque est grand

FED : Réserve fédérale des États-Unis

FINANCIÈRE SUBORDONNÉE : titre de créance émis par une banque ou une institution financière, à laquelle, le remboursement n'est pas prioritaire en cas de faillite de l'institution en contrepartie d'un taux d'intérêt plus élevé.

OBLIGATIONS DE BONNE QUALITÉ (INVESTMENT GRADE) : ces obligations, moins risquées que les titres spéculatifs, reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

OBLIGATIONS SPÉCULATIVES A HAUT RENDEMENT (HIGH YIELD) : elles reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

PORTAGE: taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

PRIME DE RISQUE (SPREAD DE CRÉDIT) : la prime de risque désigne l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques (dit « taux sans risque »). La prime représente la contrepartie perçue par

l'investisseur afin de le rémunérer pour le risque additionnel porté par l'obligation privée. Le resserrement des primes de risque reflète une appréciation à la baisse du risque pris par l'investisseur, par exemple en réponse à des conditions économiques et politiques plus favorables.

RISQUE DE CRÉDIT : la valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital

RISQUE DE TAUX : en cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1 % des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2 % de la valeur liquidative du FCP.

SUBORDINATION : signifie que certaines obligations sont classées après d'autres en termes de priorité de remboursement. En cas de faillite ou de liquidation de l'entreprise, les dettes subordonnées sont remboursées après les dettes seniors. Cela signifie que les détenteurs de dettes subordonnées prennent plus de risques, mais peuvent recevoir en contrepartie des rendements plus élevés.

TOTAL RETURN : gestion qui vise à générer une performance positive quelle que soit la direction des marchés, en s'appuyant sur une gestion flexible et opportuniste. L'objectif n'est pas de battre un indice, mais de créer de la performance en utilisant différents moteurs selon les conditions de marché.

VOLATILITÉ : indicateur qui mesure l'ampleur des variations du prix d'un actif ou d'un portefeuille sur une période donnée.

INFORMATION IMPORTANTE

Cette communication publicitaire établie par Ofi Invest Asset Management ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction de la communication qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Ofi Invest AM peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation du fonds, conformément à la directive 2009/65/EC, et au règlement 2019/1156 du parlement européen et du conseil. Les informations concernant le droit des investisseurs ainsi que les mécanismes de recours collectif aux niveaux national et de l'UE en cas de litige sont respectivement disponibles ici <https://www.ofi-invest-am.com/fr/informations-reglementaires>. Photos : Shutterstock.com/Ofi Invest. FA26/0728/28012027

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

